

CHARTRE

DU

MOUVEMENT

CITOYEN

BEYNE OSEZ !

# PREAMBULE

BEYNE OSEZ est une association composée d'habitantes et d'habitants de l'entité communale de BEYNE-HEUSAY.

Ces personnes se sont organisées pour former un groupement de gestion structuré, avec comme ambition de porter et de mettre en œuvre des solutions pour dynamiser et redonner vie à leur commune. Un des leviers choisis est de se présenter aux élections communales afin de participer de près et activement à l'administration de la commune.

En présentant, en toute indépendance des partis traditionnels, une liste aux élections communales nous voulons mettre en place un mode de gestion innovant basé sur la participation citoyenne, faisant de BEYNE-HEUSAY une commune pilote en matière de gouvernance locale participative.

Il est donc de la première importance pour tous les membres de BEYNE OSEZ, de donner à chaque citoyen beynois l'opportunité de contribuer à l'administration de sa commune et d'instaurer une gestion transparente, équitable, durable et responsable.

Cette charte a pour vocation d'établir les principes, valeurs et idées qui guident l'action des membres de notre organisation. Ces principes visent à garantir une gestion locale respectueuse, équitable et orientée vers le bien commun, en mettant l'accent sur la participation active des citoyens et sur la transparence.



# Table des Matières

## **1. Les valeurs qui nous inspirent et nous guident:**

- Equité et justice sociale
- Unité et solidarité
- Respect et justice

## **2. Les engagements que nous prenons**

- Respect et dignité
- Responsabilité
- Durabilité
- Innovation et adaptabilité
- Collaboration et dialogue
- Intégrité et honnêteté
- Respect des Lois
- Non apparemment
- Communication publique et sur les réseaux sociaux

# Les valeurs

## qui nous inspirent et nous guident

### **A. Démocratie participative et Proximité**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, croyons qu'il est important de favoriser le rapprochement entre les citoyens de la commune de BEYNE-HEUSAY. Il nous semble également primordial d'œuvrer pour le développement d'une démocratie participative où chacun a la possibilité de s'exprimer, de participer aux décisions et de contribuer activement à la vie communale. Il nous importe d'appliquer ces principes tant au sein de notre organisation qu'au sein des structures responsables de la gestion de la commune

### **B. Honnêteté et Transparence**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, sommes convaincus qu'il faut cultiver et développer la transparence en rendant accessibles toutes les informations concernant les processus décisionnels, financiers et administratifs, pour instaurer un rapport de confiance indispensable aux bonnes relations entre les citoyens et les dirigeants communaux. Il nous importe d'appliquer ces principes tant au sein de notre organisation qu'au sein des structures responsables de la gestion de la commune.



### **C. Équité et Justice sociale**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, estimons qu'il est déterminant de placer l'équité et la justice sociale au cœur de nos préoccupations. Nous voulons que tous les citoyens soient traités de manière juste, sans discrimination. Les politiques mises en œuvre doivent viser à réduire les inégalités au sein de la commune. Il nous importe d'appliquer ces principes tant au sein de notre organisation qu'au sein des structures responsables de la gestion de la commune.

### **D. Unité et Solidarité**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, croyons qu'il est nécessaire de promouvoir la solidarité entre les citoyens en renforçant les liens sociaux. Il est important pour nous de privilégier l'entraide, la coopération et le soutien mutuel pour construire une communauté forte et résiliente. Il nous importe d'appliquer ces principes tant au sein de notre organisation qu'au sein des structures responsables de la gestion de la commune.

### **E. Respect et Justice**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, estimons que le respect constitue la base de toute interaction humaine harmonieuse. Il participe à la création d'un environnement où chacun se sent écouté, valorisé et en sécurité. Complétées par la justice qui veille à la préservation des droits de chacun sans discrimination, ces deux valeurs sont indispensables pour que les individus se sentent soutenus, valorisés et en sécurité. Il nous importe d'appliquer ces principes tant au sein de notre organisation qu'au sein des structures responsables de la gestion de la commune.



# Les engagements :

## que nous prenons:

### **A. Respect et Dignité**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à respecter la dignité de chaque individu. Les échanges et les interactions au sein de notre groupe, ainsi qu'avec les citoyens, doivent se dérouler dans un esprit de respect mutuel, d'écoute et de considération. Toute forme de violence, d'intimidation ou de discrimination est proscrite.

### **B. Responsabilité**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à agir au sein de notre groupe mais aussi dans la gestion communale, de manière responsable, en tenant compte et en assumant les conséquences des décisions prises et des actions menées. Nous assumerons la responsabilité de nos actes et nous en rendrons compte à la population.

### **C. Durabilité**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à veiller à ce que les actions menées soient durables, c'est-à-dire qu'elles répondent aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. La protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la promotion de modes de vie durables sont nos priorités.



## **E. Innovation et Adaptabilité**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à nous ouvrir à l'innovation et à nous adapter pour répondre aux défis changeants de notre commune. Nous veillerons à encourager l'expérimentation de nouvelles idées, l'utilisation de technologies novatrices et l'adoption de solutions créatives pour améliorer la qualité de vie des habitants de BEYNE-HEUSAY.

## **F. Collaboration et Dialogue**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à collaborer de manière optimale entre nous, avec les citoyens de la commune et aussi avec d'autres acteurs locaux, régionaux et nationaux pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous travaillerons pour promouvoir un dialogue constructif avec les citoyens, les associations, les entreprises et les autres institutions pour construire des partenariats fructueux.

## **G. Intégrité et Honnêteté**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à respecter tous les principes qui garantiront notre honnêteté et notre intégrité. Nous agirons de manière honnête, éthique et transparente, rejetant tout conflit d'intérêts, et veillant à ce que les ressources publiques soient utilisées dans l'intérêt exclusif du citoyen.



## **H. Respect des Lois**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, nous nous engageons à respecter la loi belge et les conventions internationales. Chacun des membres s'engage donc, entre autres, à ne pas commettre de discrimination ou d'abus de pouvoir et à signaler tout conflit d'intérêts et tout problème éthique.

## **I. Non Apparetement**

Nous, membres de BEYNE OSEZ, au sein de la commune, des intercommunales et autres organes de ce genre, nous engageons à préserver une indépendance de pensée et d'action vis-à-vis des partis traditionnels. Toutefois, nous reconnaissons que certaines collaborations ou dialogues avec ces partis peuvent s'avérer utiles pour défendre les intérêts de notre commune, à condition qu'ils respectent nos principes de transparence, d'intégrité et d'indépendance locale. Toute relation de soutien financier ou médiatique sera déclarée et soumise à l'approbation du groupe afin de garantir que cela se fasse dans l'intérêt exclusif de Beyne-Heusay et de ses habitants."

## **J. Communication publique et sur les réseaux sociaux**

Les membres de BEYNE OSEZ sont encouragés à exprimer leurs opinions et à partager leurs convictions sur les réseaux sociaux et en public. Il est toutefois essentiel que cette communication respecte les valeurs et les principes du groupe.



# Directives à suivre en communication publique et sur les réseaux sociaux

## **Respect des valeurs du groupement :**

Lorsqu'un membre s'exprime en public ou sur les réseaux sociaux, il doit veiller à ce que ses propos soient en accord avec les valeurs fondamentales de BEYNE OSEZ (démocratie, inclusivité, innovation, participation). Toute déclaration qui irait à l'encontre de ces valeurs est proscrite.

## **Utilisation du nom du parti :**

Le nom et les symboles de BEYNE OSEZ ne doivent pas être utilisés pour promouvoir des causes ou des opinions personnelles qui ne sont pas en lien avec les objectifs ou les valeurs du groupe. Les membres peuvent mentionner leur appartenance à BEYNE OSEZ pour soutenir une cause personnelle, à condition que cela soit en cohérence avec les valeurs du parti et qu'ils précisent qu'ils s'expriment en leur nom propre.

## **Prise de parole personnelle :**

Chaque membre a le droit de partager ses motivations personnelles pour avoir rejoint BEYNE OSEZ, notamment en lien avec une cause qui lui tient à cœur. Toutefois, cette prise de parole doit être présentée clairement comme une opinion personnelle et non comme une position officielle du groupe.



### **Modération et responsabilité :**

Les membres sont encouragés à adopter un ton respectueux et constructif lors de leurs communications. Les propos injurieux, discriminatoires ou susceptibles de porter atteinte à l'image du parti sont strictement interdits et peuvent entraîner des sanctions.

### **Coordination avec le Bureau :**

Pour les communications officielles ou en cas de doute sur la pertinence d'un message, les membres sont invités à consulter le bureau de BEYNE OSEZ. Le bureau peut fournir des conseils et des orientations pour garantir que la communication soit alignée avec les stratégies et les valeurs du groupe.

### **Gestion des commentaires négatifs :**

En cas de commentaires négatifs ou critiques sur les réseaux sociaux ou en public, les membres de BEYNE OSEZ doivent répondre avec calme et bienveillance. Il est important de ne pas alimenter les conflits et de s'abstenir de toute réaction impulsive. Au lieu de cela, les membres devraient :

- Reconnaître le commentaire ou la critique de manière respectueuse.
- Répondre en restant factuel et en réaffirmant les valeurs du groupe.
- Proposer un dialogue constructif si cela est pertinent.
- Si le commentaire est offensant ou agressif, envisager de ne pas répondre ou de signaler le contenu aux modérateurs de la plateforme.



Cette charte révisée et adaptée régulièrement servira de guide pour l'ensemble des actions menées par BEYNE OSEZ ! en assurant que ses membres agissent toujours dans l'intérêt de la communauté, avec un engagement sincère envers les principes énoncés.



# Signatures:

Le 10 octobre 2024

